

Communiqué

DESTINATAIRES : Personnel médical et infirmier
EXPÉDITRICE : Annie Berthiaume, coordonnatrice services multidisciplinaires
DATE : Le 8 avril 2020
OBJET : **Offre de service respiratoire – inhalothérapie vs physiothérapie**

Dans un souci de collaboration et d'utilisation des ressources professionnelles dans le cadre de leur offre de service respective en contexte hospitalier, il est convenu de répartir les demandes pour intervenir sur le plan respiratoire des usagers selon les lignes directrices suivantes.

Référer en :

Inhalothérapie lorsque l'utilisateur présente

- Un besoin immédiat / urgent de décongestion.
- Un besoin de clapping.

Physiothérapie lorsque l'utilisateur présente

- Une diminution de ses capacités physiques entraînant une diminution de son autonomie fonctionnelle qui nécessite un reconditionnement et qui présente une difficulté à dégager ses sécrétions contribuant aux limitations fonctionnelles.
- Un besoin de dégagement des voies respiratoires qui n'est pas urgent ni immédiat.

Les physiothérapeutes qui interviennent au niveau respiratoire actuellement dans notre milieu le font dans le contexte d'une évaluation fonctionnelle lorsque la difficulté à dégager les sécrétions est observée, surtout chez une clientèle en perte temporaire de mobilité, et contribue aux limites fonctionnelles de l'utilisateur.

Dans le doute, n'hésitez pas à interpeller l'un ou l'autre de ces professionnels qui sauront vous diriger vers l'offre de service appropriée.

Merci de votre collaboration.